



La marchandisation du social

Les modes de contractualisation ont, nous le savons, considérablement évolué depuis les années 2000. Les logiques de projets et d'appel d'offres ont tant impacté nos métiers et nos structures en vingt années qu'il devient nécessaire aujourd'hui de faire le point.

La Fédération des centres sociaux des Haut de Seine et des Bouche du Rhône, ont chacune réalisé entre 2021 et 2022 une étude dans leur réseau respectif sur la surcharge administrative des directions. Il en ressort qu'en moyenne une direction de centre social doit réaliser 90 dossiers de subvention à l'année (45 demandes et autant de bilans), destinés à seulement 5 financeurs. 12 dossiers doivent être envoyés en moyenne à la CAF et 9 financements seulement sont pluriannuels. Ces deux études font le constat que cette multiplication des dossiers met les directions en situation de surcharge administrative, générant épuisement, perte de sens, isolement et coupure avec équipe et publics du centre social.

Le morcellement des financements à court terme, sans copilotage ni mise en commun des attendus notamment par les principaux financeurs publics et parapublics (CAF, Etat, collectivités), le tout sous tendu par une injonction au cofinancement provoquent un malaise profond pour les structures qu'on ne peut plus passer sous silence. Comme le questionne le rapport du CESE de 2022, "*Les objectifs d'émancipation et d'inclusion peuvent-ils être poursuivis si les capacités des professionnels sont bridées par un excès de tâches de reporting ?*" (p.16)

Des éléments socles de ce qu'est un centre social sont rendus difficiles voire impossibles à mettre en oeuvre dans ce contexte : mise en concurrence des structures sur un même territoire ; difficultés pour les petites structures d'avoir la capacité d'ingénierie pour répondre aux demandes, éloignement du coeur de métier d'accueil inconditionnel et de présence sur le terrain pour répondre aux besoins non prévisibles ; technicisation des structures et donc précarisation des CA et manque de reconnaissance des contributions bénévoles¹.

¹ La logique d'appels d'offre " ne permet ni de reconnaître les contributions bénévoles ni la contribution des coopérations territoriales multi-acteurs, et ne soutient pas assez les associations d'éducation populaire pour ce qu'elles sont." rapport CESE p.81

Face à ces constats accablants pour notre réseau, des questions émergent : comment est-il encore possible de réaliser ce qui est au cœur du projet des centres sociaux, à savoir le portage politique par les habitants ? Quid de l'adaptabilité, la disponibilité et l'inconditionnalité de l'accueil ?

Les équipes, les conseils d'administration et leurs structures sont sur le fil, prêtes à basculer au moindre moment de tension. La concomitance actuelle entre financements stagnants voir à la baisse, inflation, augmentation des charges et revalorisation obligatoire des salaires en est clairement un, de tension voire une des plus graves crises qu'ont connu les centres sociaux en cent ans².

² Cf note Mémoires Vives Centres Sociaux

Sources citées

- Rapport du Conseil économique, social et environnemental sur les métiers de la cohésion sociale, Juillet 2022,

https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2022/2022_12_metiers_cohesion_sociale.pdf

- Note sur l'état des lieux de la surcharge administrative des centres sociaux des Hauts de Seine, Fédération des centres sociaux des Hauts de Seine, 2022
- Etude sur la surcharge administrative des directeurs des centres sociaux et espaces de vie sociale adhérents à l'Union des Centres Sociaux des Bouches du Rhône, UCS 13, 2022
- Notes Mémoires Vives 2023 à la FCSF (référence à trouver)

Autres lectures ou écoutes

- Rendez-vous visio "budgets et mobilisation" organisé par la FCSF pour le réseau, 18-10-2023
- Crises de centres sociaux - éléments pour objectiver et proposer - FCSF, Octobre 2023
- "Les associations face à l'inflation" enquête, Le mouvement associatif, 2023
- Rapport sur la marchandisation des associations, Collectif des Associations Citoyennes - 2023